



► Les collectivités locales, engagées au service de nos ruralités.

B. Delcros ; J-F. Husson ; F. Montaugé ; R. Vall.

Sénat (Délégation aux collectivités territoriales), rapport n° 251 (2019-2020) - 16 janv. 2020. 146 p.

Dans ce rapport, la délégation aux collectivités territoriales met notamment en lumière les outils dont se sont saisis les collectivités territoriales et leurs groupements pour favoriser le développement des territoires ruraux. Elle souligne que ces outils de développement doivent s'adosser à des capacités d'ingénierie territoriale, que la délégation souhaite voir renforcées. Enfin, dans un pays où la décentralisation demeure récente et inachevée, les auteurs rappellent que le partenariat avec les services de l'État est vital pour ces territoires. L'État doit être davantage facilitateur pour les acteurs locaux et, au-delà, soutenir plus activement les ruralités.

► En complément : "Les collectivités territoriales, leviers de développement des territoires ruraux - Actes du colloque du jeudi 7 novembre 2019".

Sénat (Délégation aux collectivités territoriales), n° 219, 2 janvier 2020. 70 p.

Bien-être

► Territoires, bien-être et politiques publiques.

Conseil d'analyse économique (CAE) – Y. Algan ; C. Malgouyres ; C. Senik.

Les notes du conseil d'analyse économique, n° 55, janvier 2020. 12 p.

Pertes d'emplois, disparition de services publics et de commerces de proximité, effondrement du prix de l'immobilier, ou encore délitement du lien social : les sources du mal-être dans les territoires sont potentiellement nombreuses. Certains facteurs sont-ils plus déterminants que d'autres ? Dans cette note, les auteurs s'intéressent aux récentes évolutions de l'environnement local des individus et à leurs impacts sur la participation au mouvement des Gilets Jaunes, sur le mal-être déclaré et sur la variation du taux d'abstention lors des élections présidentielles. Ils recommandent de redéfinir les objectifs des politiques territoriales pour accorder plus de place aux critères de bien-être, de privilégier les projets initiés localement plutôt que des politiques centralisées et de favoriser l'accès

► La note du CAE

Télécharger trois documents associés :

- [Focus n°39 : Les déterminants locaux du mécontentement : analyse statistique au niveau communal.](#)
- [Focus n°40 : Bien-être subjectif et conditions de vie locales](#)
- [Focus n°41 : Un baromètre de l'évolution des conditions de vie locales liées au bien-être](#)

Classement de villes

► [Palmarès des villes et villages où il fait bon vivre.](#)

Association des villes et villages où il fait bon vivre, janvier 2020. En ligne

Classement des 50 premières villes de France où il fait bon vivre, selon le premier palmarès national réalisé par l'association du même nom. Ce classement est le fruit de deux années de développement, collecte et analyse des données territoriales françaises. 182 critères sont pris en compte, répartis dans 8 catégories (qualité de vie, sécurité, transports, commerces et services, santé, éducation, sports et loisirs, solidarité). Le palmarès analyse et classifie l'ensemble des communes de France métropolitaine, soulignant le rayonnement des villes et le charme des villages

- [Le sondage OpinionWay \(novembre 2019\)](#)
- [La note méthodologique détaillée](#)
- [Le classement \(moteur de recherche + outil Géo-stratégie\)](#)

Collectivités territoriales

► [Prospective : quel avenir pour les départements ?](#)

Emilie Ruin.

***Horizons publics*, n° 12, décembre 2019. En ligne**

L'échelon départemental existera-t-il encore à l'horizon 2030 ? Trois grands scénarios (comportant eux-mêmes différentes sous-hypothèses) semblent se présenter pour l'avenir des départements : la disparition, la résurrection et le statut quo. Exercice de « real prospective ».

Coopérations territoriales

► [Les nouvelles relations villes-campagnes au sein de la transition socio-écologique : panorama de la situation française.](#)

France urbaine ; Sol et Civilisation ; Caisse des Dépôts ; Fondation Avril.

***En Bref : villes et campagnes coopèrent*, n° 2, janvier 2020. 13 p.**

Cette publication dresse un panorama des relations villes-campagnes existantes en France dans le cadre de la transition socio-écologique. Les résultats présentés dans cet article sont issus d'un recensement réalisé à l'échelle de la France métropolitaine. La première partie présente ce travail et donne quelques chiffres clés sur le développement des nouvelles relations villes-campagnes. La seconde partie les présente plus en détail à travers une typologie définie en insistant sur le rôle des collectivités locales et sur la manière dont les acteurs les conçoivent (mutualisme ou sécurisation urbaine des ressources ?) et agissent sur le fonctionnement du métabolisme territorial.

Démocratie locale

► [A quoi servent encore les élus locaux après les "gilets jaunes" ?](#)

Manon Loisel ; Nicolas Rio.

Fondation Jean Jaurès, janvier 2020. 14 p.

La crise des « gilets jaunes » a-t-elle contribué à rendre la fonction d'élu local obsolète ? Manon Loisel

et Nicolas Rio, enseignants à Sciences Po et consultants en stratégies territoriales, livrent leur analyse pour l'Observatoire de l'expérimentation et de l'innovation locales de la Fondation Jean Jaurès et proposent de redéfinir la « fiche de poste » des élus locaux.

Enseignement supérieur

► Université et villes moyennes : pas de place pour le défaitisme.

Hugo Soutra.

Courrier des maires, n° 341, janvier 2020. pp. 21-27

Face à l'ampleur des inégalités sociales, des collectivités démocratisent l'accès aux études supérieures. Elles tentent d'ouvrir les horizons de jeunes ruraux ayant parfois tendance à s'autocensurer. Trois articles au sommaire de ce dossier : "Former sa jeunesse pour mieux redevenir attractif" ; "La revitalisation locale au prix d'un chèque à l'université régionale" ; "Aimer et servir sa ville, c'est partir pour se former" avec l'interview de Bixente Etcheçaharreta, président de l'association "Des territoires aux grandes écoles" (DTGE).

► Les villes moyennes retournent à l'école.

Morgan Boëdec ; François-Xavier Beuzon et al.

Journal des communes, n° 2209, janvier 2020. pp. 12-19

Autant pour conserver une jeunesse aimantée par les grandes écoles et universités métropolitaines que pour répondre aux besoins de recrutement des entreprises locales, les maires des villes moyennes cherchent à implanter des formations supérieures sur leur territoire. L'opération "Au cœur des territoires", lancée par le Conservatoire national des arts et métiers et incluse par le gouvernement dans le programme "Action cœur de ville", tente de les y aider. Mais certaines collectivités vont plus loin : elles ont engagé une véritable opération séduction pour attirer sur leur sol des établissements d'enseignement, privés ou publics, et redorer leur blason.

Espace logistique

► La privatisation silencieuse de la production des espaces logistiques.

Nicolas Raimbault.

Métropolitiques, 12 décembre 2019. En ligne

La multiplication des plates-formes logistiques à la périphérie des grandes métropoles n'est pas sans effets sur les recettes fiscales des communes. À partir d'une enquête conduite en Île-de-France, Nicolas Raimbault décrit les enjeux associés à l'aménagement et la gestion de ces nouvelles zones d'activités économiques.

Etalement urbain

► Rêve pavillonnaire, les dessous d'un modèle.

Myriam Elhadad.

Emission "Le monde en face", France 5, janvier 2020. 69 mn

Autrefois considérées comme un moteur pour la croissance économique, les zones pavillonnaires incarnaient le rêve pour les classes moyennes des années 60 alors en pleine expansion. Ce modèle devait apporter une solution aux problèmes des grands ensembles, à l'engorgement des villes et à la désertification des campagnes. Mais le passage de la crise en a fait un véritable cauchemar pour ceux qui y habitent. Les coûts individuels et collectifs de ces zones périurbaines sont devenus exorbitants et leur impact sur l'environnement est désastreux. Leurs résidents vivent aujourd'hui sur le fil entre résignation et révolte.

► L'étalement urbain, comment en faire de l'histoire ancienne ?

Lumières de la ville

Demain la ville, 22 janvier 2020. En ligne

Lutter contre l'étalement urbain, c'est l'un des objectifs fixés depuis une vingtaine d'années par les politiques d'aménagement du territoire français. Mais derrière les nombreux dispositifs proposés pour favoriser la densification des espaces urbanisés, quel bilan peut-on tirer de cette prise de conscience ? Les dispositifs mis en place ont-ils été efficaces ? Cela a-t-il transformé la manière de fabriquer et surtout de vivre en ville ?

► Le phénomène de l'urbanisation péri-métropolitaine en progression au pourtour du Grand Montréal.

Observatoire du Grand Montréal.

Note de l'Observatoire du Grand Montréal, janvier 2020. 7 p.

Les données compilées par l'Observatoire Grand Montréal démontrent que l'étalement urbain s'est intensifié au pourtour de la région métropolitaine montréalaise ces dernières années. Cette note propose une analyse détaillée des indicateurs de mobilité, de densification des espaces et de migration résidentielle par périmètres.

Inégalités environnementales

► Soutenabilité des systèmes urbains et inégalités environnementales : le cas français.

Eloi Laurent.

Revue de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), n° 165, janvier 2020. pp. 145-168

La première partie de cet article propose quatre approches des systèmes urbains et tente de caractériser les enjeux de soutenabilité qui s'y rattachent. La deuxième partie s'attache à mettre en lumière l'enjeu des inégalités environnementales des systèmes urbains ainsi caractérisés, à la croisée de la justice spatiale et environnementale. La troisième partie reprend les quatre approches définies à la première partie pour montrer, au sujet du cas français, comment prendre la mesure des inégalités environnementales urbaines définies à la deuxième partie.

Innovation territoriale



Le lab des labs.

Codesign-IT ! ; Cnam ; CGET ; DITP.

Décembre 2019 ; 192 p.

Ce livre a été conçu comme un manifeste et une boîte à outil. Il est le produit d'une communauté d'acteurs fortement engagés dans la création et le développement de lab d'innovation interne, tant privés que publics. Il en résulte un ouvrage très clair et documenté, inspirant, ayant valeur de témoignage et de guide pratique.

► [Commander en ligne ou télécharger librement la publication](#)

► Qu'apporte l'urbanisme à l'étude des espaces de coworking ? Revue de

littérature et approche renouvelée.

Divya Leducq ; Priscilla Ananian.

Revue d'économie régionale & urbaine, 2019/5, décembre 2019. pp. 963-986.

Dans un contexte de profondes mutations du marché du travail, on constate une concentration d'activités liées à l'innovation dans les centres urbains. Parmi celles-ci, les espaces de coworking (ECW) promeuvent des idées de partage et d'ouverture pour changer le devenir des communautés. La littérature aborde principalement les dimensions économique et entrepreneuriale des ECW et rares sont les écrits liant ECW et villes. Cet article cherche donc à renouveler l'approche des rapports entre territoire et innovation, en contribuant à la connaissance de cette relation sous l'angle de l'approche urbanistique. L'article propose tout d'abord une revue critique de la littérature qui décline les liens entre villes et ECW selon trois entrées : la ville réceptacle, la ville en tant que ressource territoriale et la ville comme champ d'action des politiques publiques. À partir de ces liens, sont ensuite identifiés les principaux enjeux d'aménagement de l'espace (ressort de l'ancrage, programmation urbaine, gestion des flux), appelant, dans un dernier temps, à une remobilisation des méthodes de l'urbanisme et de la planification urbaine sous trois angles : réglementaire, de projet et tactique.

► Le living lab, un intermédiaire d'innovation ouverte pour les territoires ruraux ou péri-urbains ?

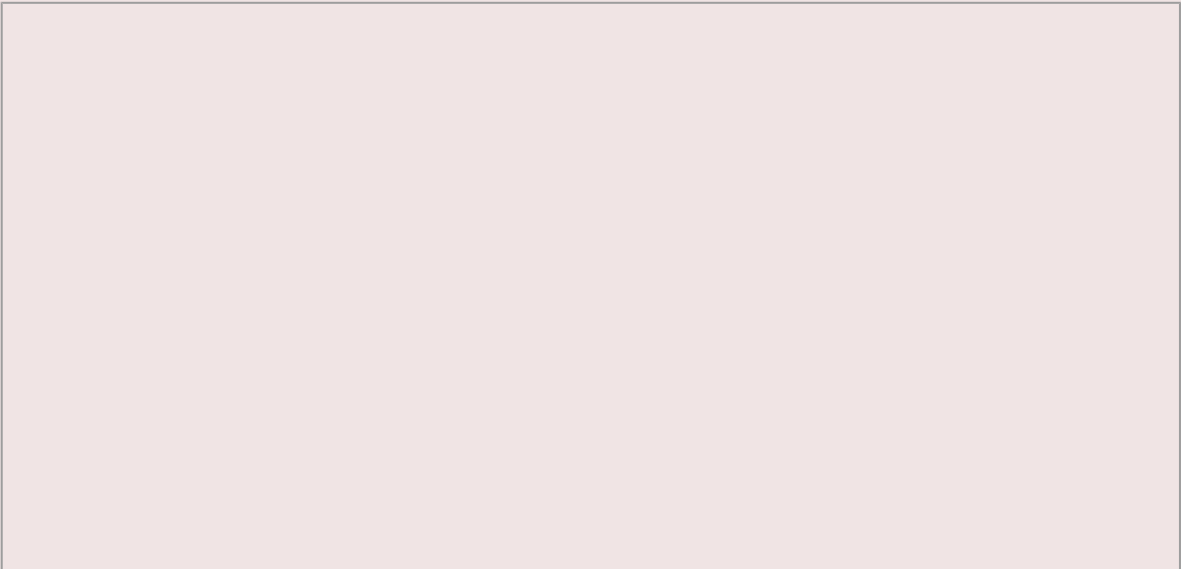
Ingrid Fasshauer ; Cathy Zadra-Veil.

Innovations, 2020/1, n° 61, pp. 15-40.

L'objectif de cet article est d'analyser une nouvelle forme organisationnelle, le living lab (LL) et sa capacité à favoriser l'innovation territoriale en milieu rural ou péri-urbain. A travers une revue de littérature et la mobilisation de la sociologie de l'acteur-réseau (Callon, 1986 ; Latour, 1987), les auteurs positionnent les living labs comme intermédiaires d'innovation ouverte dont les caractéristiques permettent d'intégrer de nombreux acteurs hétérogènes, établissements publics, entreprises privées, associations et citoyens, sur des projets d'innovation. L'étude d'un LL rural met en évidence la capacité d'une telle structure à reconfigurer des réseaux d'acteurs pour proposer une série de tiers-lieux adaptés aux spécificités des territoires sur lesquels ils s'implantent. Cette recherche permet d'enrichir la réflexion la pérennisation des tiers-lieux ruraux et leurs spécificités par rapport aux espaces urbains.

Une carte un focus

► Attractivité – Portraits régionaux des principaux investissements français et étrangers.





Le sommet #Choose France ! consacré à l'attractivité économique de la France et de ses territoires s'est ouvert lundi 20 janvier à Versailles. Le service cartographie de l'ANCT a produit pour l'occasion, avec l'aide de Business France, des préfectures et des services économiques régionaux, les portraits des principaux investissements français et étrangers dans les 18 régions.

- Les cartes des principaux investissements dans les régions métropolitaines et ultra-marines
- Retour sur le 3e sommet #ChooseFrance

Marketing territorial

► Quand la réforme territoriale questionne le devenir et les ressorts de la marque Territoire : une approche par les proximités.

Corinne Rochette ; Cédrine Zumbo-Lebrument ; Charles-Edouard Houllier-Guibert.

Revue d'économie régionale & urbaine, 2019/5, pp. 937-961.

Depuis 10 ans, de nombreuses collectivités territoriales françaises ont initié des stratégies de marque pour renforcer l'attractivité de leur territoire et les liens entre les acteurs. La réforme territoriale questionne le devenir de ces marques et l'activation des proximités sur lesquelles ces marques collectives s'appuient. La grille de l'économie de la proximité (Boschma, 2005) est mobilisée pour dégager les liens entre les acteurs engagés dans la stratégie de marque et leurs intensités. Ce travail met à jour les leviers possibles de l'évolution de la marque dans un contexte de changement de périmètre géographique et administratif des régions. L'étude du cas d'une marque régionale permet,

parmi six scénarios possibles d'évolution, de dégager celui considéré comme le plus probable.

Métropoles



► Métropoles de plus et moins 500 000 habitants. Une ligne de partage ?

CGET - Cécile Altaber ; Olivier Malaret.

En détail synthèse, novembre 2019. 16 p.

Depuis le 1er janvier 2018, la France compte 22 métropoles. En géographie économique, les métropoles sont souvent décrites comme des locomotives des économies régionales, concentrant les emplois plus encore que la population, en particulier dans certains secteurs de pointe et/ou innovants, pleinement inscrites dans les chaînes de création de valeur qui s'organisent aujourd'hui à l'échelle mondiale.

Les 22 métropoles françaises correspondent-elles à cette description ? Revêtent-elles ces caractéristiques ? Présentent-elles toutes le même profil ? Après une présentation succincte des grandes mutations aujourd'hui à l'œuvre dans le domaine économique, ce « En détail-synthèse » mobilise plusieurs indicateurs socio-économiques et étudie leurs évolutions sur la période récente pour comparer les 22 métropoles françaises entre elles. L'analyse met en exergue une ligne de partage entre les métropoles françaises de plus de 500 000 habitants et celles de moins de 500 000 habitants. Deux « profils » semblent se dégager, deux « familles » de métropoles, portées par des dynamiques et une situation par rapport aux EPCI voisins différentes.

Mobilité

► Baromètre des mobilités du quotidien.

Fondation Nicolas Hulot ; Wimoov.

Janvier 2020. 40 p.

La mobilité est au cœur de la crise écologique et sociale actuelle. Plus on s'éloigne des grands pôles urbains, plus on est dépendant de la voiture pour se déplacer et plus le budget transports est élevé confirme cette 1ère édition du Baromètre des mobilités, réalisé par Wimoov et la Fondation Nicolas Hulot afin d'éclairer les futurs maires sur les contraintes de mobilité et les aspirations au changement. Le Baromètre repose sur une enquête nationale, menée auprès de 4000 ménages, et sur trois études de terrain, menées dans des territoires à faible densité, avec des réalités sociales contrastées. Reconduit chaque année, le [Baromètre](#) permettra également de mesurer l'efficacité de la LOM à l'aune de l'évolution des pratiques des Français vers une mobilité durable et inclusive.

Numérique

► Rapport d'information sur la couverture mobile et numérique du territoire.

Eric Bothorel ; Laure De la Raudière.

Assemblée nationale (Commission des affaires économiques), rapp. n° 2620, janvier 2020. 99 p.

Le numérique est devenu un enjeu vital pour permettre à la France et aux Français de tirer le meilleur profit de ses opportunités. Une condition essentielle pèse néanmoins sur le succès du défi du très haut débit pour tous. En plus d'un bilan de la couverture numérique fixe et mobile, les rapporteurs ont souhaité traiter un sujet peu abordé par le Parlement jusqu'ici : le marché « entreprises » des télécommunications fixes. Celles-ci rencontrent encore de nombreuses entraves pour accéder à des

offres qui correspondent à leurs besoins, faute d'une concurrence suffisante sur ce marché et d'une gamme d'offres adaptée. Concernant le plan "France Très Haut Débit" qui fixe pour objectif de garantir un accès de tous les Français au bon haut débit d'ici 2020 et au très haut débit d'ici 2022, les auteurs relèvent des progrès importants mais le rythme des déploiements doit encore s'accroître pour respecter les objectifs fixés. A l'issue de leurs travaux, les rapporteurs formulent près de 32 propositions réparties selon les trois thématiques d'étude : couverture fixe, couverture mobile (4G et 5G), marché entreprises.

► Guide intelligence artificielle et collectivités.

Banque des territoires.

Caisse des dépôts et consignations, décembre 2019. 28 p.

Il existe aujourd'hui beaucoup de littérature sur le sujet de l'intelligence artificielle, mais curieusement, encore peu sur ce sujet appliqué aux collectivités territoriales : quels impacts ? quelles opportunités ? quels prérequis ? L'ambition de ce document est de faire un point sur l'intelligence artificielle appliquée aux collectivités territoriales : de quoi parle-t-on réellement ? A quoi cela va-t-il servir concrètement pour les services proposés aux citoyens, pour le fonctionnement interne des collectivités ?

► La smart city : mythe et réalité

Jean-François Soupizet.

Futuribles, n° 434, janvier 2020. pp. 49-65

Plus de 20 ans après l'apparition de ce concept visant à rendre les villes intelligentes grâce au numérique et à une gestion optimisée des données locales, où en est-on ? Les expérimentations phares engagées ces dernières années se sont-elles concrétisées ? Ont-elles essaimé ? Comment concilie-t-on la mise en place de projets de smart cities avec le respect des droits et données des citoyens ? Comment se passe la gouvernance de villes dans lesquelles les entreprises privées ont la main sur les données des habitants ? L'auteur propose ici un bilan d'étape : après avoir fait le point sur plusieurs projets emblématiques, il en souligne les freins et les moteurs, et montre comment la smart city évolue, devant allier performances technologiques, recherche de l'intérêt collectif et transparence vis-à-vis de l'utilisation des données.

Outre-mer



► L'accès aux services publics dans les Outre-mer.

Michèle Chay ; Sarah Mouhoussoune.

Cese - Délégation à l'Outre-mer, janvier 2020. 144 p.

Avec des situations très variées, les Outre-mer souffrent depuis des décennies, de divers déficits en ce qui concerne l'accès aux services publics. Le Cese constate que les disparités restent très importantes non seulement avec l'hexagone, mais aussi entre les divers territoires d'Outre-mer et au sein même des territoires. Ainsi, la Guyane, Mayotte et Saint-Martin connaissent des difficultés particulièrement inquiétantes.

Au-delà des multiples raisons qui expliquent ces situations, le Cese ne peut admettre durablement des développements à plusieurs vitesses remettant en cause l'égalité des droits et à un accès effectif aux principaux services publics. Pour le Cese, les Outre-mer ont besoin à la fois d'un plan de rattrapage global et d'un plan d'investissements qui permettent une transition vers des modèles de développement humain, durable et soutenable, adaptés à chaque territoire. Les carences en matière

de santé, d'éducation et d'environnement sont des priorités à combler car elles conditionnent l'avenir de nos territoires.

► [L'étude](#) ► [La note de synthèse](#)

► **Soutenir les départements des communes et régions d'outre-mer. Rapport au Premier ministre.**

Jean-René Cazeneuve ; Georges Patient. Décembre 2019. 152 p.

Par une lettre de mission du 19 juin 2019, le Premier ministre a sollicité la mise en place d'une mission parlementaire relative à la situation des collectivités territoriales ultramarines en lui fixant deux objectifs : restaurer les marges de manœuvre des budgets locaux et améliorer l'efficacité des procédures d'alerte et de contrôle. En premier lieu, la mission a veillé à prendre en compte les spécificités des communes ultramarines dans l'analyse de leur situation budgétaire. A ce titre, elle relève que si les communes bénéficient outre-mer de recettes importantes grâce à l'apport de la fiscalité indirecte, elles ont aussi des dépenses structurellement supérieures aux communes métropolitaines qui peuvent s'expliquer notamment par des facteurs géographiques (les risques naturels, les distances, le climat), démographiques (en particulier à Mayotte et en Guyane), sociaux (pauvreté, chômage) ou juridiques (surrémunération). L'analyse des comptes des communes des DROM confirme une dégradation très marquée. Les conséquences de cette situation sont importantes pour ces territoires : faibles capacités d'investissement du bloc communal, retards de cotisations sociales, délais de paiement aux entreprises allongés, fragilisation des services publics locaux.

► **Outre-mer : une bombe écologique et sociale à retardement. Dossier.**

Blandine Klaas.

***Revue des collectivités locales*, n° 508, déc. 2019-janv. 2020. pp. 54-60.**

Confrontées à des handicaps structurels propres, liés notamment à l'éloignement, à l'insularité et à leur taille réduite, les économies ultramarines, qui enregistrent des taux de chômage élevés, sont désormais à la recherche de nouveaux vecteurs de développement. Par ailleurs, la multiplication d'événements climatiques (tempêtes, ouragans, inondations, sécheresse) impacte régulièrement les territoires d'outre-mer. Aujourd'hui, aux Antilles, ce sont des algues appelées sargasses, qui pullulent le long des côtes et menacent l'économie de ces territoires, où l'industrie touristique constitue un enjeu stratégique. Plus encore, elles pourraient provoquer, à long terme, une importante crise sanitaire.

Politique de la ville

► **Fact check : « Trop d'argent dépensé dans les banlieues » ?**

Thomas Kirszbaum.

***The Conversation*, 6 janvier 2020. En ligne**

La litanie des plans gouvernementaux pour les banlieues annoncés au fil des décennies a ancré l'idée selon laquelle les quartiers dits prioritaires bénéficiaient d'un traitement de faveur par rapport à d'autres territoires. Mais contrairement à ce que pourrait laisser croire un discours insistant sur « les milliards déversés dans les banlieues », les quartiers visés par la politique de la ville n'ont de prioritaires que le nom. Retour sur les chiffres et revue des arguments présentés.

► **Il était une fois ... La petite enfance dans les quartiers populaires.**

Labo-Cités, centre de ressources politique de la ville Auvergne-Rhône-Alpes .

***Les Cahiers du développement social urbain*, n° 70, 2e semestre 2019. 49 p.**

En donnant la parole aux experts, aux observateurs, aux décideurs et aux acteurs de terrain, l'objectif de ce numéro est de clarifier un sujet rarement abordé par la politique de la ville, de mettre en lumière

des politiques publiques et des expériences locales, au plus près des usagers, mais aussi d'offrir un espace d'expression et surtout de donner de la visibilité à un enjeu majeur pour l'avenir de notre société.

► L'occupation des logements sociaux dans les quartiers parisiens de la politique de la ville.

Jean-François Arenes ; Jeanne Richon ; Sandra Roger.

Atelier parisien d'urbanisme (Apur), janvier 2019. 122 p.

Cette étude complète les travaux d'évaluation à mi-parcours du contrat de ville de Paris 2015-2020 déjà réalisés par l'Apur, avec un regard détaillé sur le logement social. Les informations qu'elle apporte peuvent constituer un « état 0 » de la situation du logement social dans les quartiers en prévision de l'évaluation en fin de parcours. L'étude fait notamment ressortir trois enjeux pour favoriser la mixité sociale dans les quartiers parisiens : l'enjeu des attributions de logement social, celui de la mixité pour les nouveaux programmes et enfin l'enjeu de l'occupation du parc.

► Malaise dans le quartier. De quoi le sentiment d'insécurité est-il le symptôme ?

Pascal Vallet.

Espaces et sociétés, 2019/1, n° 176-177, pp. 117-136.

L'article traite de l'interprétation de situations quotidiennes du point de vue peu étudié d'habitants qui éprouvent un sentiment d'insécurité. En s'appuyant sur les résultats d'une enquête réalisée à Montreynaud, un quartier de Saint-Étienne classé en zone de sécurité prioritaire et en QPV, il présente trois profils d'habitants éprouvant une anxiété sécuritaire : celui des propriétaires qui se sentent « piégés », celui des locataires exaspérés par les incivilités, et celui des femmes inquiètes pour leurs enfants. L'article montre aussi que ce malaise, qui s'objective dans des ressentiments, dans l'ethnisation des rapports entre groupes sociaux ou dans des inquiétudes quant à l'avenir familial, est aussi traversé par le sentiment d'abandon.

Santé

► Difficultés et adaptation des médecins généralistes face à l'offre de soins locale.

H. Chaput et M. Monziols (Drees) ; B. Ventelou et A. Zaytseva (Amse) ; Guillaume Chevillard et Julien Mousquès (Irdes).

Études et Résultats, n° 1140, janvier 2020. 5 p.

En 2019, 7 médecins généralistes sur 10 estiment que l'offre de médecine générale dans leur zone d'exercice est insuffisante, et près de 4 sur 5 s'attendent à une baisse de cette offre dans les années à venir, d'après le panel d'observation des pratiques et conditions d'exercice en médecine générale. Ils sont par ailleurs 8 sur 10 à déclarer des difficultés pour répondre aux sollicitations des patients. Nombreux sont ceux qui déclarent allonger leurs journées de travail ou refuser de nouveaux patients en tant que médecin traitant, sans que cela soit toujours lié au fait d'exercer en zone sous-dense.

Territoires

► Villes et territoires : la grande transformation.

Jean-Yves Chapuis.

Population & Avenir, n° 746, janvier 2020. pp. 14-16

Dans un monde où, désormais, les logiques de réseaux prédominent, le rapport au territoire se transforme et la notion de ville se trouve bousculée. Quelles questions faut-il se poser ? Quels

exemples permettent de proposer des réponses concrètes ?

Tourisme

► Pour un tourisme à impact positif.

Jean-François Martins ; Jean-François Rial.

Terra Nova, décembre 2019. 59 p.

Selon les auteurs, Paris doit envisager l'avenir du tourisme suivant quatre grands axes : maintenir une forte harmonie entre visiteurs et habitants, œuvrer en faveur d'un tourisme écologique et compatible avec la lutte contre le réchauffement climatique, englober le Grand Paris dans sa stratégie touristique pour éviter les effets négatifs du surtourisme et, enfin, lutter contre la multiplication des grandes enseignes et boutiques de souvenirs, destinées uniquement aux touristes, implantées dans des quartiers emblématiques de la ville. Il faut aussi alléger la pression immobilière générée par les plateformes d'hébergement sur le logement des Parisiens, réguler la circulation des autocars de tourisme et, enfin, éviter le développement d'un tourisme de masse, sans intérêt ni pour les visiteurs ni pour Paris.

Transfrontalier

► L'expérience transfrontalière.

Pauline Gali.

Après-demain, 2019/3, n°51, pp. 34-35

On envisage couramment la frontière comme une ligne, de manière très cartographique : on pense au trait qui délimite des territoires nationaux, comme sur ces cartes politiques qui habillent les murs des classes. Il s'agit d'un objet linéaire particulier, qui peut unir autant qu'il peut séparer : actualité mondiale oblige, la frontière existe d'autant plus fortement dans nos esprits qu'elle est matérialisée par sa fermeture physique, ou dès lors que sont imposées des restrictions à son franchissement. Mais une frontière que l'on peut traverser librement cesse-t-elle d'être frontière, et un espace transfrontalier abolit-il ces limites géographiques, par les interactions constantes entre les pays qu'il relie ?

Vieillessement

► Réussir la transition démographique et lutter contre l'agisme.

Rapport réalisé par Audrey Dufeu-Schubert, députée de Loire-Atlantique, à la demande du Premier ministre. 20 décembre 2019. 60 p.

Selon l'auteure, nos institutions, nos organisations, nos politiques participent de manière souvent involontaire à gommer les particularités d'un grand nombre de nos concitoyens parce qu'ils vieillissent, parce qu'ils deviennent doucement invisibles. Notre société aurait tout intérêt, au contraire, à s'enrichir de leur vécu, de leur histoire de vie. Il nous faut transformer notre société et modifier le regard porté sur les aînés pour non seulement réconcilier les générations, mais aussi assurer une sérénité pour chacun d'entre nous pour la réussite de la transition démographique qui a déjà commencé.

► [Le rapport](#) ► [Les annexes](#)

Agence nationale de la cohésion des territoires

Conception : Isabelle Rican & Sylvère Geniaux / Service de veille

>> **S'abonner** : [accès direct à l'encart d'inscription](#)

>> **Nous contacter** : veille.anct@anct.gouv.fr

Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous pouvez accéder aux informations vous

concernant, les rectifier ou vous opposer à leur traitement et à leur transmission éventuelle à des tiers en écrivant à : Agence nationale de la cohésion des territoires | Service communication - 20 avenue de Ségur – TSA 10717 – 75334 PARIS CEDEX 07 ou en envoyant un courriel à l'adresse suivante : info@anct.gouv.fr



MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

© 2020 Agence nationale de la cohésion des territoires

[Voir la version en ligne](#)

[Se désinscrire](#)